

---

## COMMUNIQUE DE LA SECTION AUVERGNE DU SNPES-PJJ/FSU CONCERNANT LA SITUATION DU CEF PIONSAT

C'est avec effarement, inquiétude et colère que nous prenons connaissance de l'article du journal Médiapart concernant la situation du Centre Fermé de Pionsat. Une fois de plus nous apprenons ces événements par la presse, ce qui reflète le caractère cloisonné de ces structures savamment entretenus par l'administration.

Depuis sa création et son ouverture en 2010, cet établissement a fait l'objet de multiples contrôles et inspections qui aujourd'hui, à la lumière des derniers événements décrits par ce média mais aussi récemment en mars dernier par le journal *La Montagne*, semblent n'avoir apporté aucun changement à son fonctionnement ou d'amélioration dans la prise en charge éducative des jeunes. Le fait que le contrôleur général des lieux de privation de liberté ne note aucun fait alarmant outre les problèmes RH en dit long sur l'opacité de la gestion des différents incidents.

Aujourd'hui, le centre fermé de Pionsat est un lieu insécurisant et maltraitant pour les jeunes et les personnels qui y travaillent.

L'origine de cette situation n'est pas seulement dûe à un « problème RH », mais bien à la nature de ces structures qui concentrent dans des lieux privatifs de liberté et éloignés de tout, les jeunes les plus en difficultés, vivant dans un huis clos et un face à face avec des adultes peu préparés ou sans formation. La CNCDH dans un avis en date du 27 mars 2018 décrit ces structures comme des « antichambres » de la prison ([lien vers l'avis](#)).

Depuis des années cette structure connaît des incidents graves et réguliers, et malgré une injonction préfectorale de fermeture, celle-ci a été maintenue ouverte. Cela finit par produire des situations d'insécurité pour les jeunes et les adultes qui les encadrent. La nature de ces établissements engendre parfois, pour les jeunes comme pour les adultes, des manquements à la loi.

Pour le SNPES-PJJ/FSU ces établissements doivent fermer, les moyens budgétaires et humains doivent être réattribués aux services éducatifs, d'autant plus que les services de milieu ouvert du département de l'Allier sont dans un état déplorable (cf. [tract sur les UEMO de l'Allier](#)), situation à laquelle l'administration a pu faire une réponse à la presse qui est apparue aux personnels concernés comme inadaptée.



---

Aujourd’hui la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse continue sur le plan national l’ouverture de ces structures, faisant fi des difficultés inhérentes à celles-ci et mettant en danger les jeunes et les professionnels.

Au coût humain et social, s’ajoute celui du budget qui en ces temps de restrictions est un scandale et vient alimenter des associations de moins en moins « non lucratives » (cf. [article du Monde](#)). Le « budget historique », annoncé en grande pompe par le ministère, l’est surtout à destination de lieux de privation de liberté (Administration Pénitentiaire et CEF pour la PJJ), au détriment de la mission éducative qui est toujours censée primer dans le cadre de la Justice des mineurs. Cette situation avait déjà été déplorée par le Syndicat de la Magistrature.

**Pour la section SNPES-PJJ/FSU Auvergne il est urgent :**

- de fermer définitivement le CEF de Pionsat, décision que notre organisation syndicale réclame depuis des années notamment le 12 mai dernier lors du Comité Inter Régional de la PJJ Centre Est,
- de trouver des solutions d’orientation pour l’ensemble des jeunes,
- de remettre à disposition les moyens de cette structure vers les autres services de la PJJ d’Auvergne notamment pour de nouveaux locaux pour les services de milieu ouvert de la PJJ de l’Allier.

**En l’état, nous restons disponibles pour aider et soutenir les collègues de cette structure et demandons à l’administration d’informer les personnels et les organisations syndicales représentatives des suites et décisions qu’elle compte prendre sur le devenir de cet établissement.**